INFORMATIONS DE L'INSPECTION GENERALE CONCERNANT LA SERIE S

Les allégements du programme de 1e S pour les TROIS SERIES, S, ES et L

HISTOIRE

« Dans la colonne intitulée « questions » du thème 3 de la partie « histoire », les mots « La fin des totalitarismes.» sont remplacés par les mots « la fin des régimes totalitaires. »

Dans la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 3 de la partie « histoire », les mots « Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930. » sont supprimés.

Dans la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 3 de la partie « histoire », les mots « La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS.» sont remplacés par les mots « Gorbatchev et la fin de l'URSS. »

Dans la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 4 de la partie « histoire », les mots « - Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXe siècle » et les mots « Deux études : - La fin de l'empire des Indes.» sont supprimés.

GEOGRAPHIE

Dans la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 2 de la partie « géographie », les mots « - Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux.» sont supprimés.

Dans la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 3 de la partie « géographie », les mots « - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité.» sont supprimés.

Dans la colonne intitulée « mise en oeuvre » du thème 4 de la partie « géographie », les mots « - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée.» et les mots « - La France, pôle touristique mondial. » sont supprimés.

L'épreuve anticipée de première S reste dans sa formulation actuelle.

Liste de croquis et schémas dans la perspective du bac en première S

Remarque liminaire de l'IG :
Pour éviter tout cadrage trop étroit, il s'agit d'une liste des parties de programme sur lesquelles pourront porter des sujets de croquis (ou de schémas) ; **cette liste est exhaustive dans la perspective du bac**. Se pose cependant une question particulière concernant un éventuel **croquis général de l'organisation de l'espace français** ; il ne correspond pas directement au libellé d'une partie du programme, mais constitue une nécessaire synthèse spatiale du thème 2 ; ce croquis est donc essentiel. **Il doit donc être ajouté à la liste des croquis qui devront être travaillés avec les élèves et qui pourront être posés à l'examen**.

Les parties de programme suivantes pourront être l'objet d'un sujet de croquis :
« Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris) »
« Mouvements de population, urbanisation, métropolisation »
« Dynamiques de localisation des activités et mondialisation »
« La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique »
« Disparités et inégalités socio-spatiales dans l'UE »
« Une façade maritime mondiale : la Northern Range ».

Les parties de programme suivantes pourront être l'objet d'un sujet de schéma :
« La région où est situé le lycée »
« Un territoire de l'innovation »
« Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial »
« Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale »
« Paris, ville mondiale ».

Précisions pour les épreuves de bac

Concernant la situation des élèves de terminale S, il y a trois cas de figure à envisager : deux pour les élèves redoublants de TS et un pour les élèves en TS non redoublants.

- Situation 1 : les élèves de TS redoublants qui conservent la note qu'ils ont obtenue à l'épreuve de terminale en juin 2012 peuvent, s'ils vont à l'oral de contrôle, choisir l'HG ; dans ce cas, ils seront interrogés sur l'ancien programme de terminale, celui sur lequel ils ont passé l'écrit (BO du 12 janvier).

- Situation 2 : les élèves de TS redoublants qui ne désirent pas conserver la note qu'ils ont obtenue à l'épreuve de terminale en juin 2012, doivent passer l'épreuve écrite anticipée (nouvelle épreuve, nouveau programme) ; s'ils vont à l'oral de contrôle et qu'ils choisissent de passer l'HG, ils seront interrogés sur le programme de cette épreuve anticipée (programme de première).

- Situation 3 : les élèves qui étaient en première S au cours de l'année 2011-2012 et qui ont donc passé l'épreuve anticipée en juin 2012, peuvent, s'ils vont à l'oral de contrôle, choisir l'HG ; dans ce cas, ils seront interrogés sur le programme de première sur lequel ils ont passé l'épreuve anticipée.

Rappel d'un autre cas de figure : un élève de 1ère S qui passe en terminale ES ou L doit repasser l'épreuve écrite en terminale de sa nouvelle série.

Concernant le rétablissement de l'histoire et géographie en terminale S

Le calendrier du rétablissement décidé par le ministre est de 2013 en première et 2014 en terminale. Les projets de programmes devraient être présentés au CSE à la mi-décembre.